

Cette méthode serait, à mon sens, absolument sans reproche, si M. Prato avait songé à envisager une autre série, nécessairement concomitante, du phénomène, et s'il eût étudié, en même temps que la politique des pays importateurs de main-d'œuvre, celle des pays exportateurs, en grande partie responsable du développement des tendances protectionnistes. On verra dans son volume la façon très pressante dont il discute les statistiques et les considérations d'ordre éthique des partisans du protectionnisme démographique : cette discussion tendra-t-elle contre les faits rapportés tout récemment par M. Pecorini, de l'Université « Columbia » (7) et M. G. N. Tricoche (8), touchant la qualité des émigrants italiens débarquant aux Etats-Unis, ou contre les rapports invoqués par le gouvernement de la République Argentine, combattant, par une loi nouvelle sur l'émigration, le péril que fait courir à son existence l'arrivée d'éléments perturbateurs ? Et ne sera-t-on pas tenté de penser que c'est sa qualité d'Italien, de citoyen d'un pays pratiquant largement et nécessairement l'émigration (10), qui détermine en partie sa façon de juger le phénomène migratoire trop unilatéralement. On pourra en tout cas affirmer qu'aucun des pays exportateurs de main-d'œuvre n'a cherché à organiser sérieusement, — scientifiquement, économiquement, — l'émigration de ses nationaux ; la preuve en est pour l'Italie, considérée parmi ces pays comme le premier peut-être au

nizzazioni proletarie », dans *Critica sociale*, 16 mars 1911, p. 88-90 ; RIGOLA, dans *Avanti!* 23 mars 1911, avec la réponse de M. PRATO, « Variazioni sul tema dell' unità sindacale », dans *La Riforma sociale*, juillet-septembre 1911, p. 472-483.

(7) Dans *The Forum*, janvier 1911.

(8) Dans *Le Courrier Européen*, 25 mars 1911.

(9) *La Tribuna*, 3 août 1910.

(10) La dernière statistique italienne de l'émigration donne 5.476.255 Italiens vivant à l'étranger.